BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 11897 du 8 mars 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR: INTJ1706474S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 69124 du 1er décembre 2016 (NOR: INTJ1630313S),

Décide:

Article 1er

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er avril 2017:

Madrid Nicolas	NIGEND : 311 238	NLS: 6 665 562
Merino Régis	NIGEND: 341 069	NLS: 8 110 640
Brisson Sébastien	NIGEND: 247 383	NLS: 8 099 232

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 mars 2017.

Le général de corps d'armée, commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, F. GIERÉ